



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

1 Identification

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale

Adam's Car Shampoo

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Vehicle shampoo/cleaner

Utilisation professionnelle

Utilisation industrielle

Code SH

3402.39.90

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adam's Polishes Inc.
8225 North Valley Hwy.
Thornton CO 80221
720-484-5059

tips@adamspolishes.com
www.adamspolishes.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence

USA 1.800.535.5053, INTL 1.352.323.3500
24 hour emergency number

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

Rubrique	Classe de danger	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
3.2	corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Irrit. 2	H315
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	Eye Irrit. 2B	H320

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention d'avertissement attention

- Pictogrammes

GHS07



- Mentions de danger

H315+H320

Provoque une irritation de la peau et des yeux.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

- Conseils de prudence

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

3 Composition/ information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

Composants dangereux selon SGH			
Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH
sodium laureth sulfate	No CAS 68585-34-2 68891-38-3	10 – < 30	Acute Tox. 4 / H312 Skin Irrit. 2 / H315 Eye Irrit. 2B / H320
cocamidopropylhydroxysultaine	No CAS 68139-30-0	1 – < 5	Eye Irrit. 2A / H319

Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

4 Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Mousse résistant aux alcools, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes azotés (NO_x), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

non requis

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

7 Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que
gel

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)
cette information n'est pas disponible

DNEL pertinents des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	DNEL	175 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	DNEL	2,750 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	DNEL	132 µg/cm ²	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux

PNEC pertinents des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	PNEC	0.24 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	PNEC	0.024 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	PNEC	10 g/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	PNEC	0.92 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	PNEC	0.092 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	PNEC	7.5 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	bleu
Odeur	fruité
Point de fusion/point de congélation	<0 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Inflammabilité	cette matière est combustible, mais elle ne s'enflamme pas facilement
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point d'éclair	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	7 – 7.8 (25 °C)
Viscosité cinématique	non déterminé

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau	en toute proportion miscible
-----------------------	------------------------------

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	32 hPa à 25 °C
--------------------	----------------

Densité et/ou densité relative

Densité	1 – 1 g/cm ³ à 25 °C
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

Informations concernant les classes de danger physique	classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent
--	--

Autres caractéristiques de sécurité

Miscibilité	Complètement miscible avec l'eau.
-------------	-----------------------------------



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

11 Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	cutané	$\geq 2,000$ mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

12 Données écologiques

12.1 Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	LC50	7.1 mg/l	poisson	96 h
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	EC50	7.4 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	ErC50	28 mg/l	algue	72 h
cocamidopropylhydroxy-sultaine	68139-30-0	LC50	1.7 – 2 mg/l	algue	72 h
cocamidopropylhydroxy-sultaine	68139-30-0	LC50	1.7 – 2 mg/l	daphnie	48 h
cocamidopropylhydroxy-sultaine	68139-30-0	LC50	1.7 – 2 mg/l	poisson	96 h
cocamidopropylhydroxy-sultaine	68139-30-0	EC50	11 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
cocamidopropylhydroxy-sultaine	68139-30-0	ErC50	0.32 mg/l	algue	72 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	EC50	0.37 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	LC50	0.74 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

13 Données sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

14 Informations relatives au transport

14.1	Numéro ONU	non soumis aux règlements sur le transport
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	non pertinent
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	aucune
14.4	Groupe d'emballage	pas attribué
14.5	Dangers pour l'environnement	pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Il n'y a aucune information additionnelle.
14.7	Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

Non soumis aux règlements sur le transport: RTMD de l'ONU



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Non soumis à l'IMDG.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR)

Non soumis à l'OACI-IATA.

15 Informations sur la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales (États-Unis)

Toxic Substance Control Act (TSCA)

tous les composants sont énumérés

Right to Know Hazardous Substance List

Cleaning Product Right to Know Act Substance List (CA-RTK)			
Nom de la substance	No CAS	Functionality	Authoritative Lists
eau	7732-18-5	solvent	
sodium laureth sulfate	68585-34-2 68891-38-3	agent de surface	
cocamidopropylhydroxysultaine	68139-30-0	agent de surface	
chlorure de sodium	7647-14-5	viscosity modifier	
polyethylene oxide lauryl ether	9002-92-0	agent de surface	
Glycerine	56-81-5	humectant	
benzoate de benzyle	120-51-4	fragrance	EU Fragrance Allergens

California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986

Proposition 65 List of chemicals				
Nom selon l'inventaire	No CAS	%M	Remarques	Type of the toxicity
oxyde d'éthylène	75-21-8	0.000046		cancer
oxyde d'éthylène	75-21-8	0.000046		female
oxyde d'éthylène	75-21-8	0.000046		developmental, male
1,4-dioxane	123-91-1	0.00012		cancer

Teneur en COV

- Regulated Volatile Organic Compounds (VOC-EPA)	0.014 %
- Regulated Volatile Organic Compounds (VOC-Cal ARB)	0.017 %



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	*	chronic (long-term) health effects may result from repeated overexposure
Health	2	temporary or minor injury may occur
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive
Personal protection	-	

Chronic: chronic hazard
Flammability: flammability hazards
Health: health hazard
Personal protection: personal protective equipment (PPE) for normal use
Physical hazard: physical hazard

NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	1	material that must be preheated before ignition can occur
Health	2	material that, under emergency conditions, can cause temporary incapacitation or residual injury
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

Réglementations nationales (Canada)

Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)
AU	AiIC	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Pays	Inventaire	Status
KR	KECI	les composants ne sont pas tous énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
VN	NCI	tous les composants sont énumérés

Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NCI	National Chemical Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

16 Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Alignement sur le règlement: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ("Livre violet").
Restructuration: rubrique 9, rubrique 14

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
2.1		Classification selon SGH: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	- Mention d'avertissement: danger	- Mention d'avertissement: attention	oui
2.2		- Pictogrammes: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Mentions de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Conseils de prudence: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	- Composants dangereux pour l'étiquetage: sodium laureth sulfate		oui



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1

Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
2.3	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.	oui
3.2		Composants dangereux selon SGH: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2		Remarques: Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.	oui
8.1		DNEL pertinents des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		PNEC pertinents des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
9.1	Aspect		oui
9.1	Autres paramètres de sécurité		oui
9.1	Point de fusion/point de congélation: 0°C	Point de fusion/point de congélation: $<0^{\circ}\text{C}$	oui
9.1	Inflammabilité (solide, gaz): non pertinent, (fluide)	Inflammabilité: cette matière est combustible, mais elle ne s'en- flamme pas facilement	oui
9.1		Limites inférieure et supérieure d'explosion: non déterminé	oui
9.1	Taux d'évaporation: Non déterminé		oui
9.1	Température d'auto-inflammabilité	Température d'auto-inflammabilité: non déterminé	oui
9.1		Température de décomposition: non pertinent	oui
9.1		Viscosité cinématique: non déterminé	oui
9.1		Densité et/ou densité relative	oui
9.1	Densité de vapeur: cette information n'est pas disponible		oui
9.1	Viscosité: non déterminé		oui
9.1	Propriétés explosives: pas explosif (SGH des Nations unies, annexe 4)		oui
9.1	Propriétés comburantes: aucune n'y a aucune information additionnelle		oui
9.1		Densité de vapeur relative: des informations sur cette propriété ne sont pas dis- ponibles	oui
9.1		Informations concernant les classes de danger phy- sique: classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent	oui



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1

Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
9.1		Autres caractéristiques de sécurité	oui
9.1		Miscibilité: Complètement miscible avec l'eau.	oui
11.1		Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants: changement dans la liste (tableau)	oui
11.1	Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux: Provoque de graves lésions des yeux.	Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux: Provoque une irritation des yeux.	oui
12.1		Toxicité aquatique (aiguë) des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
12.1		Toxicité aquatique (chronique) des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (EDC) à une concentration de $\geq 0,1\%$.	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.	oui
15.1		Cleaning Product Right to Know Act Substance List (CA-RTK): changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		Proposition 65 List of chemicals: changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		NPCA-HMIS® III: changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		NFPA® 704: changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		Inventaires nationaux: changement dans la liste (tableau)	oui
16		Abréviations et acronymes: changement dans la liste (tableau)	oui
16	Principales références bibliographiques et sources de données: Règlement sur les produits dangereux (RPD). Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	Principales références bibliographiques et sources de données: Règlement sur les produits dangereux (RPD) SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée) Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	oui
16		Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3): changement dans la liste (tableau)	oui



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Cal ARB	California Air Resources Board
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
COV	Composés Organiques Volatils
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
ED	Perturbateur endocrinien
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EPA	Environmental Protection Agency (agence de protection de l'environnement des États-Unis). C'est une agence indépendante du gouvernement américain. Sa mission est de protéger la santé humaine et de sauvegarder les éléments naturels
ErC50	≡ CE50: dans cette méthode, la concentration de la substance à étudier qui provoque une réduction de 50 %, soit de la croissance (CE50b), soit du taux de croissance (CE50r) par rapport au témoin
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
NPCA-HMIS® III	National Paint and Coatings Association: Hazardous Materials Identification System - HMIS® III, Third Edition
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (base de données de NIOSH avec des informations toxicologiques)
RTMD de l'ONU	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies



Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Adam's Car Shampoo

Numéro de la version: GHS 6.1
Remplace la version de: 2023-04-10 (GHS 5)

Révision: 2024-04-03

Abr.	Description des abréviations utilisées
SH	Convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (système harmonisé - SH, élaborée par l'Organisation mondiale des douanes)
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
VOC	Composés Organiques Volatils
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement sur les produits dangereux (RPD)

SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée)

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	Provoque une irritation des yeux.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.